



Vous possédez un CAPa ou un diplôme de niveau 3 minimum
OU 1 an d'expérience à temps plein dans le secteur du paysage
OU 3 ans d'expérience à temps plein dans tout autre secteur



Vous pouvez préparer le :

Brevet Professionnel Aménagements Paysagers

Le BP AP est un diplôme de niveau 4 délivré par
le Ministère de l'Agriculture.
Le BP AP figure au RNCP sous le numéro 34214.
N° identifiant CPF : **241861**

Conditions d'environnement du métier : travail en extérieur sur des espaces paysagers de tailles et de fonctions très variées (jardins d'agrément ou nourriciers, aménagements urbains, espaces récréatifs et sportifs...

Conditions d'admission

- ✓ Avoir un état de santé compatible avec le secteur paysager,
- ✓ Avoir levé les freins éventuels à l'entrée en formation (logement, transport, garde d'enfant...),
- ✓ Faire valider le projet professionnel par un conseiller-valideur (Pôle Emploi, Mission Locale, Cap Emploi...),
- ✓ Compléter un dossier de candidature,
- ✓ Participer à une réunion d'information,
- ✓ Réussir les tests de recrutement organisés par le CFPPA (mathématiques, français, connaissances du milieu professionnel),
- ✓ Réussir l'entretien individuel.

➔ L'obtention du diplôme est soumise à 1 an d'expérience professionnelle **et** à la validation de 6 Unités Capitalisables (UC).

Les UC peuvent être acquises indépendamment avec une validité de 5 ans et ainsi permettre une certification partielle jusqu'à validité complète du diplôme. Vous recevrez alors une attestation correspondant aux UC ou UCARE passées.

Les épreuves et les résultats des candidats sont validés par un jury permanent.

Pendant la formation

Horaires : de 8 h 15 à 11 h 45 puis de 13 h 00 à 16 h 30

Pendant les stages, l'apprenant se conformera aux horaires de l'entreprise d'accueil.

Où ? - au CFPPA la Germinièr 72700 ROUILLON ou autres lieux.
 - en immersion chez des paysagistes, dans les services espaces verts des collectivités locales...

Effectif : 14 personnes maximum

Accompagnement :

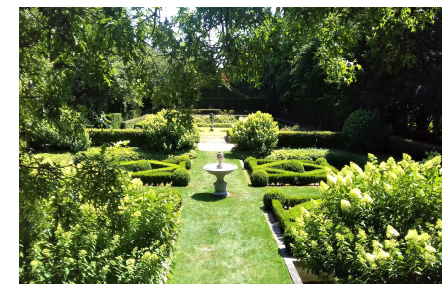
- ◆ pédagogique
- ◆ professionnel : suivi insertion pendant et après la formation
- ◆ social
- ◆ lié à la santé et au handicap

	Vous êtes demandeur d'emploi	Vous utilisez le CPF de projet de transition professionnelle Vous êtes en contrat de professionnalisation ou d'apprentissage
Votre statut	Stagiaire de la formation professionnelle	Salarié de l'entreprise qui vous emploie
Votre rémunération	Vos indemnités Pôle Emploi ou une indemnisation de la Région Pays de la Loire	Vous percevez un salaire de l'entreprise qui vous emploie

OBJECTIFS de la formation : Acquérir les connaissances et compétences nécessaires à la maîtrise des techniques utilisées en aménagements paysagers en tenant compte du développement durable, à la gestion de chantier et l'animation d'une équipe.

CONTENU de la formation :

- Se situer en tant que professionnel de l'aménagement paysager (147 h)
- Organiser les travaux sur un chantier d'aménagement (73,5 h et forfait horaire sur chantier)
- Réaliser des travaux d'entretien des végétaux (182 h)
- Réaliser des travaux de mise en place de végétaux (294 h)
- Mettre en place des infrastructures (192,5 h)
- S'adapter à des enjeux professionnels particuliers (70 h)



Les plus de la formation à la Germinièr

Liens privilégiés avec les professionnels du secteur.

Mises en pratique sur les parcelles de l'établissement et chantiers d'application

MODALITES d'alternance : 3 périodes en entreprise:

4 semaines de mi-octobre à mi-novembre

5 semaines en mars-avril

3 semaines en juin

MODALITES et MOYENS pédagogiques :

Cours théoriques en face à face (salles de cours, , Centre de Documentation et d'Information, centre de ressources, salles informatiques...), travaux pratiques (chantiers d'application paysagère), études de cas, travaux dirigés, formation à distance, visites pédagogiques...

Périodes en entreprise qui permettent de conforter vos compétences et de finaliser votre projet professionnel.

MODALITES d'évaluation :

Mises en situation professionnelle d'évaluation : vous serez placé dans des situations de travail au cours desquelles vos compétences seront évaluées lors d'épreuves pratiques, de rédaction et de présentation de dossiers professionnels et d'explicitation orale

Parcours INDIVIDUALISE :

Le parcours de chaque stagiaire est individualisé.

Un positionnement est réalisé en mathématiques, en expression. Selon les résultats, votre parcours pourra être réduit en fonction de votre formation initiale et/ou de votre expérience professionnelle.

REUSSITE AU DIPLÔME et INSERTION :

Taux de réussite au diplôme 2019-2020 : 100%

Taux d'insertion à 3 mois 2019-2020 : 89%

Taux de satisfaction 2019-2020 : 100%